

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 11 / N° 7 / 12 août 2025

Mobigo arrive en ligne dans La Mitis, le Témiscouata et le Kamouraska!

Depuis la fin de juillet, le carnet de bord des véhicules Mobigo situés dans La Mitis, le Témiscouata et le Kamouraska est accessible en ligne à partir d'un formulaire numérique qui remplacera le tableau papier.

Comment y accéder?

Balayez le code QR affiché dans le véhicule (rétroviseur, appui-tête côté passager ou cartable du véhicule).

Vous n'avez pas accès à un cellulaire ou un appareil mobile?

Le formulaire est accessible sur l'intranet : [Boîte à outils > Mobigo – Parc automobile](#).

Pour toute question ou pour un besoin d'assistance, n'hésitez pas à joindre le service Mobigo au mobigo.dl.cisssbsl@sss.gov.qc.ca ou au 418 896-7479.



Programme de vacances automne-hiver 2025-2026

La planification des vacances pour la période automne-hiver 2025-2026 est en cours. Elle s'effectue exclusivement par Logibec GCH Espresso à partir d'un poste de travail disponible dans votre installation ou en utilisant [Logibec – Accès à distance](#) à partir de votre ordinateur personnel ou de votre appareil mobile.

Informez-vous des règles applicables et des particularités à suivre pour chacune des accréditations syndicales : référez-vous au document Outil de l'employé – programme de vacances ou aux abrégés disponibles dans la section intranet [DRH > Activités de remplacement > Vacances](#).

Important : Dans le cadre du processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA), il a été convenu avec les syndicats, à titre exceptionnel, de

maintenir ou de modifier les dates prévues pour le programme de vacances.

Voici les dates selon votre catégorie syndicale.

Périodes pour [soumettre vos préférences](#) dans Logibec GCH Espresso (section « Vacances ») :

- **Catégorie 1 (FIQ)** : 1^{er} au 15 septembre 2025
- **Catégories 2 (SCFP), 3 (CSN), 4 (APTS), 4 (Optilab Gaspésie) et SNS** : 30 septembre au 14 octobre 2025

Le programme de vacances automne-hiver 2025-2026 sera officiel dans Logibec GCH Espresso :

- **Catégorie 1 (FIQ)** : le 15 octobre 2025
- **Catégories 2 (SCFP), 3 (CSN), 4 (APTS), 4 (Optilab Gaspésie) et SNS** : le 14 novembre 2025

SIL-P

Nous souhaitons vous informer qu'un changement important sera mis en œuvre lors du lancement du SIL-P dans les laboratoires de la grappe Bas-Saint-Laurent – Gaspésie : **MediClinic sera remplacé par SoftWebPlus pour la création et le suivi des requêtes d'analyse.**

Tous les professionnels cliniques qui enregistrent des demandes d'analyses de laboratoire et qui génèrent des étiquettes de prélèvement à partir d'une prescription médicale seront bientôt conviés à suivre la formation conçue pour eux.

À ce jour, plus de 460 superutilisateurs issus de tous les secteurs et départements de soins ont débuté leur formation et seront prêts à vous accompagner le moment venu.

Il s'agit d'un changement important puisque le SIL-P et SoftWebPlus seront déployés dans l'ensemble des laboratoires, installations et services de notre organisation.

Nous diffuserons bientôt tous les détails concernant cette formation ainsi que les outils qui faciliteront la transition.

Merci à tous pour votre engagement dans ce projet majeur!



Quoi faire en cas de chaleur extrême?

Afin d'obtenir de l'information concernant les mesures à prendre afin de prévenir les risques reliés à l'exposition à des températures élevées, [consultez la nouvelle sur l'intranet](#).



Nouveau format régionalisé pour le Flash PCI

La toute première édition du [Flash PCI](#) réunit désormais en un seul document les informations essentielles en prévention et contrôle des infections (PCI) pour l'ensemble de l'organisation, tout en conservant une section spécifique à chaque RLS. Vous y retrouverez à la fois les messages régionaux prioritaires et les réalités locales qui vous concernent directement.

Nous vous invitons à les explorer et à les diffuser auprès des personnes n'ayant pas ou peu accès à un poste informatique.

Deux nouveaux numéros du Flash sécurité

Nous vous invitons à prendre connaissance des deux nouveaux numéros du [Flash sécurité](#) :

- [N° 66 – Attention aux réseaux wifi non sécurisés lors de vos vacances](#)
- [N° 67 – Avant de brancher un périphérique, pensez cybersécurité!](#)

Bonne lecture!



En septembre, relevez le Défi sans auto solo!

Le Défi est de retour pour sa 17^e édition!

Du 1^{er} au 30 septembre 2025, participez au Défi sans auto solo organisé par le Réseau des centres d'expertise en mobilité (RCEM). Pour une deuxième année, adoptez des habitudes de transport durable ou encouragez vos proches à opter pour le vôtre. Vous courez ainsi une chance accrue de remporter des prix fabuleux.

Pendant le Défi, le comité de mobilité durable du CISSS vous invite à choisir (ou à maintenir) le transport collectif, le vélo, la marche, le covoiturage, le télétravail ou tout autre moyen de transport durable pour vos déplacements quotidiens.

Pour participer, c'est très simple : inscrivez-vous avant le 1^{er} septembre, optez pour un ou des modes de transport durables, comptabilisez vos déplacements et amusez-vous.

Référez-vous à la section [Développement durable](#) de l'intranet pour obtenir tous les détails entourant le Défi sans auto solo 2025.

Mises à jour Apple disponibles

La compagnie Apple a publié des bulletins de sécurité concernant des vulnérabilités qui affectent plusieurs de ses produits. Ces mises à jour apportent des améliorations significatives en matière de sécurité.

Pour un iPhone ou un iPad appartenant au CISSS du Bas-Saint-Laurent, la DRI recommande à tous les utilisateurs dont l'appareil utilise une version vulnérable de procéder à l'installation des mises à jour publiées. Pour en connaître davantage, nous vous invitons à consulter la [note de service du 29 juillet dernier](#).

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



Fin de la migration vers Windows 11 : document d'accompagnement

La migration des postes de travail vers Windows 11 touche à sa fin. Nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration tout au long de ce processus.

Afin de poursuivre l'accompagnement dans cette transition, un [aide-mémoire](#) est mis à votre disposition. Vous y trouverez un survol des principales nouveautés de Windows 11 et des conseils pratiques pour personnaliser votre environnement de travail. Grâce à ce document, familiarisez-vous avec les nouvelles fonctionnalités et adaptez Windows 11 selon vos préférences.

Pour toute demande d'assistance, n'hésitez pas à contacter le centre de service à l'utilisateur (CSU) au 1 844 400-AIDE (2433) ou à soumettre une requête Octopus.

Aide-mémoires : code noir

Dans le but de préciser les responsabilités des parties prenantes lors d'un code noir, deux aide-mémoires ont été élaborés.

Veillez en prendre connaissance sur la page [Code noir](#) de l'intranet.

Pour toute question en lien avec les mesures d'urgence, veuillez communiquer avec les techniciens en prévention incendie à l'adresse suivante : mu.sc.dl.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.



Rapport d'intervention : code blanc

Dans un souci d'efficacité, le rapport d'intervention à la suite d'un code blanc devra dorénavant être rempli à partir du [formulaire électronique](#).

Vous pouvez accéder au formulaire par l'hyperlien, à partir du code QR ci-contre ainsi que dans l'intranet, là où se situait le rapport en version papier sous [Directions administratives > Direction de la logistique > Mesures d'urgence > Code blanc](#).



Processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA)

Informations pour le personnel de la catégorie 1 (FIQ) et SNS

Deux notes de service ont été diffusées le 25 juillet dernier à propos du processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA), l'une s'adressant au personnel de la catégorie 1 (FIQ) et SNS et l'autre s'adressant au personnel provenant des agences de placement ou ayant travaillé à titre de main-d'œuvre indépendante (MOI) de la catégorie 1 (FIQ) et SNS. Nous invitons les personnes concernées à prendre connaissance de ces notes disponibles dans la [section PURA de l'intranet](#).

Rétroactivités : disponibilité des feuillets explicatifs

Les feuillets explicatifs relatifs aux rétroactivités suivantes ont été acheminés par courriel.

Catégorie 3 (CSN) :

- Rétroactivité pour les agentes administratives, classe 2, versée à la période de paie 2025-21
- Équité salariale versée à la période de paie 2025-26

Catégorie 1 (FIQ) :

- Rétroactivité versée à la période de paie 2025-23

Pour plus d'information, consultez la note de service jointe à la [nouvelle intranet du 1^{er} août](#).

Précision : versement de l'indemnité pour la fête nationale

Comme mentionné dans la [note de service émise le 30 mai dernier](#) concernant l'application de la *Loi sur la fête nationale*, le versement de l'indemnité associée au 24 juin est visible sur votre paie régulière de la période 2026-09 (déposée le 7 août 2025).

- **Pour le personnel à temps partiel** : l'indemnité équivalente à 1/20 du salaire gagné dans les 4 semaines complètes précédant le 24 juin, sans tenir compte des heures supplémentaires.
- **Pour le personnel à temps complet** : dans les cas où l'indemnité a été privilégiée, vous recevrez l'indemnité équivalente à 1/20 du salaire gagné dans les 4 semaines complètes précédant le 24 juin, sans tenir compte des heures supplémentaires plutôt qu'un congé compensatoire.